

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État
le 11 février 2019

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 4, 5 et 6 février 2019

2019 DEVE 14 Candidature de la Ville de Paris à l'appel à programme de recherche-action européen TRANSFORMATIONS-03-2018-2019.

Mme Célia BLAUEL, rapporteure

Le Conseil de Paris,

Vu le Code général des collectivités territoriales, articles L. 2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération, en date du 22 janvier 2019, par lequel Madame la Maire de Paris sollicite l'autorisation de candidater à l'appel à programme de recherche-action européen « TRANSFORMATIONS-03-2018-2019 : Innovative solutions for inclusive and sustainable urban environments » et de percevoir la subvention correspondante dans le cas où cette candidature serait retenue ;

Sur le rapport présenté par Madame Célia BLAUEL au nom de la 3ème Commission,

Délibère :

Madame la Maire de Paris est autorisée à candidater à l'appel à programme de recherche-action européen « TRANSFORMATIONS-03-2018-2019: Innovative solutions for inclusive and sustainable urban environments » et à percevoir la subvention correspondante dans le cas où cette candidature serait retenue.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo".

Anne HIDALGO